

Des subventions pour la rénovation

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement, savez-vous que des aides existent ?

Isolation défectueuse, fenêtres simple vitrage, chaudière vétuste, logement inadapté à la perte d'autonomie... Rénover son logement s'avère souvent coûteux. Dinan Communauté, soucieuse du cadre de vie de ses habitants a mis en place une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) pour aider les propriétaires modestes à réaliser des travaux.

Pour qui ?

Les « propriétaires occupants »

il s'agit des propriétaires qui occupent leur logement

Les « propriétaires bailleurs »,

à savoir les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers proposés à la location

Les syndicats de copropriétaires

pour des travaux sur les parties communes

Pour quels travaux ?

Les projets de travaux d'amélioration

Ces travaux incluent:

- La rénovation thermique
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement
- La sécurité et la salubrité de l'habitat

Les projets de travaux lourds

Ce sont des travaux d'une grande ampleur et d'un coût élevé visant à résoudre une situation d'habitat très dégradé

→ Il est impératif de ne pas entreprendre les travaux avant le dépôt du dossier

Qui contacter ?

CITÉMETRIE / 

L'opérateur mandaté par Dinan Communauté, est à votre disposition pour vous dire si vous êtes ou non éligible aux aides et pour vous accompagner dans le montage de votre dossier.

☎ : 02.99.28.46.50

@ : opah.dinan.communauté@citemetrie.fr

Permanences sans rendez-vous
à Dinan Communauté : 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

à la mairie d'Evran : 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h